

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU

**DE LA SEANCE DU VENDREDI 21 DECEMBRE 2018
A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY
Convocation 13 décembre 2018**

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

ETAIENT PRESENTS

M. Patrick JOURDAIN, Maire
M. Maurice GARSULT, 2^{ème} Adjoint
M. Jacques BOITTE,
M. Robert SLOVES
M. Nicolas AUMONIER
M. Michel GALMEL
Mme Anne-Marie CHEVALIER
Mme Françoise POUCHUCQ

ABSENTS EXCUSES

Mme Annabelle MARCHE, procuration donnée à R. SLOVES
Mme Annabelle MERIEAU
Mme Anne BLOOMFIELD
Mme Maud STORTZ,
Mme Aurélie LEFEBVRE,
M. Mickaël STIENT

Soit 14 membres en exercice

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Claire BLOT en qualité de Secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarque approuve le précédent compte rendu

2) INDEMNITES de la TRESORIERE de VEXIN SUR EPTE : Me DAIRIEN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande d'indemnisation de conseil de la Trésorière.

Attendu que :

Les élus, lors d'un précédent conseil, avaient évoqué son absence lors des présentations budgétaires.

Compte tenu que les travaux de confection de budget étaient réalisés dans les créneaux horaires des services

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas accorder d'indemnités complémentaires.

3) AUTORISATION PERMANENTE

Conformément à l'article R1617-24 du CGCT, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'autorisation permanente pour opposition à tiers détenteur en faveur de notre receveur municipal de la Trésorerie de Vernon

4) DETR 2019

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal plusieurs projets pouvant bénéficier de la DETR :

- Réaménagement du cimetière
- Travaux de peinture et divers dans l'église
- Travaux dans la « maison de services » et création de Parking
- Habilitation accès PMR école et parking
- Branchement hydrants,
- Installation de panneaux photovoltaïques sur église, mairie, école, presbytère ...
- Isolation périscolaire et préau

Le conseil Municipal charge et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'octroi de subvention suivant meilleurs plans de financement présentés.

5) RESTES A REALISER 2018 /2019

- P.L.U
- Travaux Maison 17 rue Grande : Maison de services
- Electricité
- rénovation d'hydrants

6) CAUTION REHABILITATION ET EXTENSION DU FOYER D'HEBERGEMENT A.P.E.E.R.

Monsieur le Maire expose la demande du Logement Familial de l'Eure, concernant la caution de réhabilitation et extension du foyer d'Hébergement A.P.E.E.R.

Attendu

que le L.F.E ne s'est pas manifesté avant le début des travaux,
que le financement, à ce jour, n'est pas clôturé alors que les travaux sont finis
que le coût global de l'opération a certainement dépassé les prévisions initiales
que les élus, à l'époque, estimaient que la commune ne devait garantir plus que sa capacité à lever l'impôt supportable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, estimant que le financement aurait dû se faire dès le début de ce dossier et que « l'ordre des choses » n'avait pas été respecté

REFUSE, à l'unanimité des membres présents, le maintien de l'accord de principe pour la caution de garantie d'emprunt de 0.5 %.

7) P.L.U

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Tribunal de Grande Instance ne juge pas nécessaire de refaire l'enquête publique étant donné que tous les éléments avaient été donnés dans le rapport remis au commissaire enquêteur. Prochaines échéances :

- 10 janvier pour actualisation du dossier avec DDTM et architecte CBC.
- Courant février approbation par le Conseil et délibération d'adhésion à l'Instruction du Droit des Sols de Seine Normandie Agglomération.
- Transmission Préfecture pour validation. (Délais 2 mois).
- Numérisation du dossier.

8) SIEGE : ENFOUISSEMENT à CORBIE

La dernière tranche retenue en réunion est Corbie. La subvention pour France Télécom est passée de 40% à 70 %

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications dans le hameau de Corbie

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement: **40 666.67 €**
- en section de fonctionnement : **12 916.67 €**

entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

9) INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Quai des Marques va s'installer sur le site de Douains, c'est officiel
- Emetteur Orange : convention pas encore signée car demande confirmation de branchement par voie souterraine
- CCAS : une formation aux gestes de premier secours va être organisée par Annabelle Marche.
- SDIS : la participation est de 12 014 € en 2019 au lieu de 10 16 € en 2018, des explications vont être demandées.
- Les barrières en béton se détériorent en face du presbytère
- Des cambriolages ont eu lieu rue de Paris
- 3 sapins à la Résidence des Jardins vont être arrachés.

Le Conseil n'ayant plus de question et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 h 00.
